

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MAI 2020**

Date convocation : 18 mai 2020

Présents : Laurent BERNARD - Léa BOYER - René CHAZAUD - Gérard DIF - Claudine GASTINEAU - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD - Agnès MARION - Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET

Absents : /

Secrétaire de séance : Léa BOYER

Compte tenu des préconisations de la circulaire préfectorale du 15 mai 2020 relative à l'installation des conseils municipaux élus au premier tour, la séance a eu lieu à huis clos.

Installation du Conseil Municipal

Le Maire sortant, Monsieur François MARION installe les conseillers municipaux proclamés élus le 15 mars 2020.

Election du maire

Monsieur Laurent BERNARD est élu maire.

Nombre de postes d'adjoints

Le Conseil Municipal décide la création de trois postes d'adjoints.

Election des adjoints

Madame Martine MARION est élue 1^{ère} adjointe.

Madame Thérèse POYET est élue 2^{ème} adjointe.

Monsieur Gérard DIF est élu 3^{ème} adjoint.

Indemnités du maire et des adjoints

Le Conseil Municipal fixe à 25.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, le montant de l'indemnité du maire (taux maximum).

Le Conseil Municipal fixe à 6.6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, le montant de l'indemnité de chaque adjoint (le taux maximum étant de 9,9 %).

Délégués auprès de la Communauté de Communes Dômes Sancy-Artense

Laurent BERNARD, maire : délégué titulaire

Martine MARION, première adjointe : déléguée suppléante

Affiché le 06 juin 2020

Le Maire,

Laurent BERNARD.

